

République Française
Département du Nord

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 JANVIER 2018 DE LA COMMUNE DE LE MAISNIL

Etaient présents

Mmes : G. GALLOIS – V. GAUTIER – C. HERMANT

Mrs. : M. BORREWATER – F. COQUEREL – Y.B. DE BEURMANN – L. DESROUSSEAUX – D. DUQUESNE – J.C. RUHANT – L. VAN DRIESSCHE

Excusés : C. CHARLOT (Procuration donnée à M. BORREWATER) – V. JACINTO (Procuration donnée à V. GAUTIER) – A. KEDZIERSKI – D. WICQUART

Monsieur Pierre-Antoine DELAVAL a été nommé secrétaire

I. LECTURE ET APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES SEANCES DU 14 NOVEMBRE 2017 ET DU 14 DECEMBRE 2017

Il est donné lecture du compte-rendu des réunions du 14 novembre 2017 et du 14 décembre 2017. Les comptes-rendus sont approuvés et signés par les membres qui y étaient présents.

II. DELIBERATION CONCERNANT LA CLOTURE DU BUDGET ANNEXE « LOTISSEMENT DE LA FRESNOY » – N° 2018-01-16.01

Monsieur le Maire rappelle à l'ensemble du Conseil Municipal qu'un budget annexe a été créé par délibération n° 2013-11-21.01, à compter du 1^{er} janvier 2014, pour toutes les opérations qui concernent le lotissement de la Fresnoy.

Les opérations du lotissement étant terminées et les écritures comptables étant validées par la Trésorerie de Loos - Les Weppes, il convient désormais de procéder à sa clôture.

Par ailleurs, Monsieur le Maire informe les membres qu'un excédent est constaté pour un montant de 288 143,62 €. Il propose de procéder au virement de ce crédit sur le Budget Principal de l'année 2017 par l'émission d'un mandat au compte 6522 « Reversement de l'excédent des budgets annexes à caractère administratif au budget principal ».

Monsieur le Maire propose de procéder, par la suite, à la clôture du budget annexe en date du 31 décembre 2017.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal donne son accord pour :

- Approuver le reversement de l'excédent du Budget Annexe « Lotissement de la Fresnoy » au Budget Principal de la commune pour un montant de 288 143,62 € (Deux cent quatre-vingt-huit mille cent quarante-trois euros et soixante-deux centimes) ;*
- Puis, de procéder à la clôture du budget annexe en date du 31 décembre 2017*

par 12 Voix Pour, 0 voix Contre et 0 Abstention.

III. INFORMATION SUR LES REUNIONS DES COMMISSIONS COMMUNALES

1) Commission Finances

Monsieur Michel BORREWATER rappelle que le **budget 2018** sera voté le mardi 10 avril prochain. Une réunion de préparation doit être organisée préalablement. Les membres seront consultés pour définir la date.

2) Commissions Travaux et Urbanisme

Monsieur Yves-Bernard DE BEURMANN annonce le projet de **réfection du tableau électrique** de l'espace Boulinguez. Pour des raisons de sécurité, les agents techniques ont demandé l'installation d'interrupteurs à l'extérieur du tableau actuel, les utilisateurs n'ayant pas le droit d'y accéder.

3) Commission Défense et Sécurité Civile

Vidéosurveillance :

La possibilité de mise en place d'un système de vidéosurveillance dans la commune est évoquée. Monsieur Yves-Bernard DE BEURMANN est chargé de prendre les renseignements nécessaires auprès des services de la Gendarmerie et de la Métropole Européenne de Lille. Une présentation complète du projet sera proposée lors d'une prochaine séance.

Madame Catherine HERMANT ajoute que la commune voisine d'Escobecques est équipée d'un dispositif de surveillance. Celui-ci a permis de « résoudre 90% des affaires de vol » commis sur son territoire.

Participation citoyenne :

Monsieur Yves-Bernard DE BEURMANN rappelle qu'une réunion publique est organisée en collaboration avec la gendarmerie le samedi 10 février prochain, à 10 heures. Cette rencontre permettra d'informer la population sur le dispositif de participation citoyenne.

IV. INFORMATIONS SUR LES REUNIONS DE LA METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE (MEL)

Une réunion s'est tenue le 5 janvier dernier au sein du service urbanisme de la MEL. Madame Catherine HERMANT, Messieurs Michel BORREWATER et Yves-Bernard DE BEURMANN ont obtenu des informations sur les possibilités d'aménagement de l'« emplacement réservé » mentionné sur le Plan Local d'Urbanisme.

V. QUESTIONS DIVERSES

Acquisition immobilière :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de l'avancée de l'acquisition des parcelles A505 et A507 (7, rue de l'Eglise). La signature chez le Notaire a eu lieu le mardi 9 janvier dernier.

Il précise que le montant du crédit apparaîtra dans les recettes d'investissement du budget 2017 tandis que l'acquisition dans les dépenses d'investissement du budget 2018.

Après une question de Monsieur Luc VAN DRIESSCHE, Monsieur le Maire ajoute que l'ensemble des bâtiments a été assuré auprès de l'assureur communal, Allianz.

Bulletin municipal de décembre :

Suite à l'interrogation de plusieurs administrés, Monsieur le Maire indique qu'une erreur s'est glissée dans le dernier bulletin municipal. Le contrat de prêt nécessaire à l'acquisition des parcelles cadastrées A505 et A507 stipule une périodicité semestrielle (et non trimestrielle) des échéances fixées à 10 021,75 euros sur 20 ans à un taux de 1,97%.

Population légale :

Monsieur le Maire indique que, d'après l'INSEE, la population municipale légale est, au 1^{er} janvier 2018, de 663 habitants.

Agenda :

Le prochain Conseil Municipal se tiendra le **mardi 20 février 2017 à 19h15** (Conseil des enfants).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à vingt-et-une heures et vingt minutes.